



Contrat pour l'économie et l'Emploi  
Chantier 7  
Synergies et complémentarités : Formation, Emploi, Enseignement

## Introduction aux Notes de Synthèse

- « Enseignement francophone »
- « Formation francophone »
- « Emploi et chômage »

**Mars 2009**

L'objectif des différentes notes est de présenter une synthèse des éléments de contexte permettant de décrire la situation de l'enseignement francophone, de la formation francophone<sup>1</sup> et de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et d'éclairer les relations entre ces trois champs.

Cette synthèse a été produite par la CCFEE sur la base d'un premier Etat des lieux, réalisé en novembre 2008 par la CCFEE pour l'enseignement et la Formation francophones, et par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi pour l'emploi et le chômage. A cette occasion, les deux organes ont réalisé une problématisation commune, qui leur a permis de tirer différents constats et analyses de l'ensemble de ce travail de contextualisation<sup>2</sup> :

1. Soulignons tout d'abord à nouveau, comme cela a été fait à maintes reprises par ailleurs, **la situation paradoxale à laquelle est confrontée la Région de Bruxelles-Capitale. Premier bassin d'emploi et d'activité du pays**, Bruxelles profite incontestablement d'un mouvement de remétropolisation du développement économique. **Mais la RBC présente dans le même temps un taux de chômage très important, loin au-dessus des moyennes belge et européenne.**

2. Les exigences en termes de qualifications sont très élevées à Bruxelles, alors qu'une partie importante de la réserve de main-d'œuvre est faiblement qualifiée et, en particulier, qu'un nombre élevé de jeunes, plus important qu'ailleurs, sortent de l'école sans diplôme. **Ce problème d'infraqualification, résidant en RBC, constitue certainement, un enjeu central. Particulièrement dans un contexte bruxellois où le volume d'emplois pour des personnes dont le niveau d'études est faible a baissé de plus de 40% en 18 ans alors que dans le même temps les emplois occupés par des personnes à niveau d'études élevé croissait de plus de 160%.**

3. Toutefois, nous voulons souligner ici le fait que **l'explication du taux de chômage élevé à Bruxelles ne peut en aucun cas se limiter uniquement à un problème de qualification**, comme le montre bien le niveau de chômage également élevé pour les diplômés supérieurs à Bruxelles. Une série de phénomènes interdisent même d'établir aussi mécaniquement une relation trop directe entre la formation (initiale ou continue) et l'emploi. **D'autres facteurs** que l'infra-qualification ou le

---

<sup>1</sup> Les notes relatives à l'enseignement et à la formation néerlandophones ont été prise en charge par les cabinets flamands participants à la Conférence interministérielle.

<sup>2</sup> Soulignons enfin que ce travail ne tient évidemment pas compte de l'impact annoncé de la récession sur. Les taux et évolutions constatés se réfèrent à une période de croissance et les enseignements que l'on peut en tirer devront donc, le cas échéant, être mis en perspective en fonction.

décrochage scolaire **expliquent en effet également le niveau de chômage particulièrement élevé en Région bruxelloise**. Nous avons notamment cité dans les pages qui précèdent les facteurs suivants qui entretiennent parfois entre eux des relations de renforcement mutuel : les exigences en termes de connaissances linguistiques, l'exode des revenus moyens et élevés vers la périphérie, le fait que plus de la moitié des emplois soient occupés par des navetteurs habitant hors Bruxelles pour toute une série de raisons socio-économiques et culturelles, les limites administratives de la ville-Région, la pression concurrentielle très élevée sur le marché du travail bruxellois exercée par une main-d'oeuvre située en périphérie mais aussi par l'exode urbain qui accentue le phénomène de la navette, les nouvelles migrations, la recomposition de l'emploi, la discrimination ethnique à l'embauche, les phénomènes de surqualification à l'embauche, des facteurs individuels compliquant la recherche d'emploi (en lien avec la problématique des grands centres urbains et la concentration des populations défavorisées au plan socioéconomique), des facteurs démographiques, etc.

4. Une série de constats montrent donc qu'il n'existe pas de relation univoque entre la formation (initiale ou continue) et l'emploi. . A maints égards, on se doit en effet de faire le constat que le marché du travail pèse négativement sur les champs de l'enseignement et de la formation. Ainsi, **des effets de discriminations à l'embauche selon le quartier d'origine à niveau de diplôme égal** : comment un tel signal émis par le marché de l'emploi ne pourrait-il pas provoquer finalement un effet retour de démotivation à la poursuite des études auprès des publics concernés, même si ce phénomène pourrait en partie s'expliquer par des orientations vers filières de même niveau mais moins valorisées par ces publics ? Mais plus structurellement, il faut bien constater que **les exigences élevées sur le marché du travail bruxellois ne peuvent qu'augmenter les effets de compétition scolaire** entre les publics et les établissements, déjà présents dans le système éducatif. De même, dans une sorte de circularité, **le problème de pénurie d'emploi dans le secteur particulier du marché du travail que constitue l'enseignement** affaiblit le niveau de formation de certains élèves et vient augmenter lié les problèmes de conditions de travail dans certaines écoles qui alimentent à la source la pénurie de professeurs et d'instituteurs.

5. On notera également que l'exode hors de la Région des populations qui y ont étudié (qu'ils aient habité un moment Bruxelles ou non), ainsi que la proportion de primo-arrivants scolarisés (ou non) dans d'autres pays relativise également le lien que l'on opère parfois un peu vite entre la qualité de la formation initiale dispensée à Bruxelles et les taux de chômage des personnes qui y résident. Le problème de l'enseignement à Bruxelles n'est pas son incapacité à être performant : certains établissements le sont, quitte à sélectionner fortement leurs publics. **Le problème scolaire à Bruxelles est bien celui de la dualisation**, qui constitue en partie le reflet de la polarisation sociale de la population entre richesse et pauvreté, propre à une grande ville de dimension internationale, à forte proportion de personnes issues de l'immigration, comme Bruxelles. Mais **cette dualisation dans l'enseignement est renforcée par des phénomènes proprement scolaires de ségrégation et de sur-sélectivité des publics** (dont on retrouve la trace dans les taux de retard scolaire, de réorientation vers le spécialisé, etc.). **Ce phénomène pèse particulièrement sur l'enseignement qualifiant (technique, professionnel, en alternance)**, proportionnellement plus faible qu'ailleurs et qui plus qu'ailleurs fait l'objet d'un évitement pour toute une série de raisons liées à l'économie de services qui caractérise Bruxelles, mais également parce que le croissant pauvre concentre un public relégué, en Discrimination positive et issu de l'immigration.

6. L'ensemble des inégalités produites à l'intérieur de chacun des champs de l'emploi et de l'enseignement, mais également en interaction avec l'autre champ, débouche sur **une réelle fracture qui n'est pas que sociale, à Bruxelles, mais elle est également territorialisée, ethnique, de genre et générationnelle**. En termes de formation, tous les indicateurs montrent que dans les catégories d'âge les plus jeunes, Bruxelles se caractérise par un taux plus élevé qu'ailleurs de personnes faiblement qualifiées. Les indicateurs de l'Enquête Force de travail relatifs aux sorties du secondaire sans diplômes, chez les moins de 25 ans, sont au rouge. La Région bruxelloise se caractérise en fait par un taux plus élevé à la fois de diplômés du supérieur et de personnes infra-qualifiées. Cette polarisation se marque dans l'espace et dans le temps : puisqu'elle sépare le croissant pauvre autour du canal et les communes privilégiées du sud-est de la ville-Région, ce qui recoupe largement la fracture entre les populations jeunes et plus âgées, les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas, les hommes et les femmes

7. Dans le champ de la formation, les taux de participation des Bruxellois à la formation professionnelle, déjà élevés, continuent à progresser. Ces progrès quantitatifs se voient confirmés du côté des opérateurs francophones de formation professionnelle. Il faut particulièrement souligner que **ce taux de participation à la formation progresse notablement chez les demandeurs d'emploi**. Il est d'ailleurs en moyenne plus élevé dans les communes où le taux de chômage est élevé. Mais il reste à mieux comprendre les différents facteurs qui expliquent ces progrès et qui peuvent induire des articulations bien différentes au marché du travail : efforts des opérateurs, progrès de la culture de formation tout au long de la vie dans un contexte de pression concurrentielle, obligations formelles liées à certaines formes d'activation... ? Cette augmentation est insuffisamment ciblée sur les besoins de formations qualifiantes des demandeurs d'emploi infra-qualifiés, particulièrement les jeunes, issus de l'immigration. Le défi spécifique à Bruxelles en matière de formation professionnelle est de répondre à un ensemble de besoins très diversifiés en les orientant vers les secteurs porteurs d'emploi et de développement de la Région : travailleurs et demandeurs d'emploi, formations qualifiantes et besoins en matière de langues, d'information, de détermination, d'orientation, d'alphabétisation, d'acquisition de compétences de base, de préformation... **De manière globale, les progrès quantitatifs indéniables de formation n'empêchent pas la reproduction des inégalités sociales. en particulier en matière d'accès à l'emploi.**

8. **On soulignera plus spécifiquement que cette élévation des niveaux de formation est particulièrement forte chez les femmes, qui ont dépassé les hommes en la matière. Force est cependant de constater qu'à Bruxelles, comme ailleurs en Belgique, les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes continuent à subsister en matière d'accès à l'emploi, de qualité du travail et d'écart salarial.** Les inégalités entre les sexes sont elles-mêmes à affiner en les croisant avec d'autres dimensions puisque on voit également que Bruxelles se caractérise par un plus faible taux d'emploi des femmes faiblement qualifiées et / ou de nationalité non européenne. Insistons enfin, dans ce domaine, sur le problème de piège au chômage particulièrement aigu en RBC pour les mères notamment dû à la faiblesse de l'accueil de l'enfance, particulièrement dans le croissant pauvre.

**L'ensemble de ces constats demandent à être précisés. Les auteurs de cette note souhaitent être chargés plus structurellement de prolonger leur travail conjoint avec l'appui du *Brussels nederlandstalig comité voor tewerkstelling en opleiding* (afin d'y intégrer les données flamandes). Les premiers commentaires produits appellent des analyses plus fines, et un approfondissement des nombreuses questions d'ordre statistique et méthodologique que soulèvent les interactions entre les questions de formation, d'emploi et d'enseignement.**

Donat Carlier, CCFEE  
Mourad De Villers, Observatoire bruxellois de l'Emploi  
Stéphane Thys, Observatoire bruxellois de l'emploi